



▶ EDITO.....1



▶ EMPLOYE-E EN INTENDANCE AFP.....2

JURA
RÉPUBLIQUE ET CANTON

▶ DEVELOPPEMENT DE L'INTENDANCE AU SEIN DU CANTON DU JURA.....2

○ N° 2

○ HIVER

○ 2010-2011



OrTra de l'intendance Interjurassienne

Intendance *news*

FEUILLE D'INFORMATION DESTINEE AUX MEMBRES DE L'ORTRA DE L'INTENDANCE INTERJURASSIENNE

Joyeuses Fêtes et Bonne Année 2011 !

Chères et chers membres,

Voici le second numéro de notre feuille d'informations.

Nous espérons que sa lecture vous apportera des informations utiles.

Comme pour le premier numéro, n'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires et articles éventuels à faire paraître.

Bonne lecture !



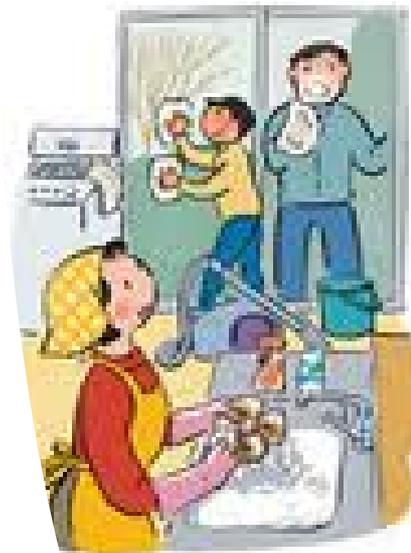
Que ces journées de festivités vous soient douces, tout en gardant une pensée pour les personnes qui travaillent dans l'ombre : ces petites mains qui nettoient, repassent et vous servent le café chaque matin.

Que la joie de Noël continue de briller dans vos yeux chaque matin de la nouvelle année !

Je vous souhaite le bonheur, la santé, le succès et l'accomplissement de tous vos vœux !

Joyeuses Fêtes et Bonne année !

Votre présidente, Fabienne Klötzli



Des nouvelles du comité

Votre comité s'est réuni le 22 décembre et a traité des points suivants :

- ✓ Analyse SWOT : débouchés dans l'hôtellerie et la restauration
- ✓ Groupe de travail valorisation de l'intendance
 - Etat des lieux
 - Résultats consultation
 - Après-midi du 10.03.11
- ✓ Séance "Attestation de compétences" à Grangeneuve
- ✓ Activités de l'OrTra en 2011
- ✓ Divers (Prochaine édition "Intendance news"; Dates prochaines séances et AG 2011.

Agenda

- 1 01.02 Séance du comité
- 1 08.02 Séance GEI 3 - Formateurs
- 1 01.03 Séance du comité
- 1 11.03 à 13h30 Après-midi "Rôle fondamental de l'intendance"
- 1 07.03 Début CIE GEI 1
- 1 05.04 Séance du comité
- 1 27.05 à 14h30 AG OrTra, Courtemelon

OrTra de l'intendance interjurassienne

p.a. Fondation rurale interjurassienne - M. Joliat - Courtemelon - CP 65 - 2852 Courtételle
Tél : +41 32 420 74 42 Fax : +41 32 420 74 21 Courriel : laurent.joliat@frij.ch



Employé-e en intendance AFP

Nouvelle voie de formation dans le domaine de l'intendance

La loi fédérale sur la formation professionnelle prévoit pour chaque formation en trois ou quatre ans menant à un CFC une formation alternative en deux ans conduisant à une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP). Ce type de formation s'adresse à des personnes ayant de bonnes aptitudes pratiques, mais qui peuvent rencontrer quelques difficultés scolaires. La Fondation Rurale Interjurassienne (FRI) leur propose désormais la formation d'employé-e en intendance.

Depuis 2005, la formation de gestionnaire en intendance (GEI) CFC est dispensée par la FRI à Courtemelon, au sein l'Ecole des Métiers de l'Intendance (EMI). Afin d'offrir une alternative au CFC pour les personnes qui rencontrent des difficultés à suivre cette filière, la FRI propose depuis la rentrée d'août 2010, la formation d'employé-e en intendance, en école de métier et selon le système dual.

Les employé-e-s en intendance participent à différentes activités dans le secteur hôtelier d'établissements, essentiellement de les domaines de l'alimentation-restauration, de l'habitat et des techniques de nettoyage, de l'entretien du linge, de l'accueil et du service. Ils ou elles évoluent sous la responsabilité de personnel d'encadrement et s'acquittent de leurs tâches de manière compétente et si possible autonome.

L'obtention de l'AFP permet de reprendre en deuxième année la formation de GEI ou de trouver un emploi dans divers établissements, tels des hôpitaux, établissements pour personnes âgées, foyers ou dans l'hôtellerie et la restauration.

La formation d'employé-e en intendance s'adresse donc à toute personne qui dispose de bonnes aptitudes pratiques, qui recherche une activité diversifiée et souhaite rendre la vie agréable aux résidents, patients ou clients de l'établissement ou l'entreprise au sein de laquelle elle travaille. De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès de la FRI (info@frij.ch).

Valorisation et développement de l'intendance au sein de la RCJU

La campagne de récolte d'informations s'est terminée. Afin de pouvoir en présenter une synthèse et de déterminer la suite à donner à cette démarche, une séance regroupant les responsables des établissements, les responsables de l'intendance, les responsables de la formation et les services d'état concernés sera organisée le **jeudi 10 mars 2011 à 13h30 à Courtemelon**. Elle sera placée sous l'égide du DSSA. A vos agendas...

21 mars 2011

OrTra de l'intendance suisse

Journée internationale de l'intendance

Chaque année, le 21 mars marque la journée dédiée à l'intendance et à l'économie familiale.

Votre comité vous encourage à mener une action au sein de vos entreprises, en vue de rappeler aux personnes qui côtoient le personnel d'intendance, tout comme celles qui bénéficient de leurs prestations, que l'intendance regroupe des activités qui améliorent la qualité de vie au sein des institutions et permet de mener des prestations de soins de bonnes conditions.

N'hésiter pas à organiser une pause café pour tout le personnel d'intendance, ou de préparer une attention pour les résidents ou encore une décoration spéciale à cette occasion. Vous pourrez ensuite nous transmettre vos photos ou articles, en vue de les intégrer dans notre prochaine édition.

OrTra de l'intendance interjurassienne

p.a. Fondation rurale interjurassienne – M. Joliat – Courtemelon – CP 65 – 2852 Courtételle
Tél : +41 32 420 74 42 Fax : +41 32 420 74 21 Courriel : laurent.joliat@frij.ch

**VOUS
SOUHAITEZ
NOUS FAIRE
PART DE VOS
SUGGESTIONS**



Votre comité se réjouit de prendre connaissance de vos remarques et suggestions.

N'hésitez pas à nous en faire part par courriel à :

Fabienne Klötzli

(intendance@ems-bassecourt.ch)

Fanny Gogniat

(intendance.courtine@bluewin.ch)

Jessica Mercier

(mercier.m@bluewin.ch)

Léonie Theubet

(ptiteours@hotmail.com)

Laurent Joliat

(laurent.joliat@frij.ch)

**WE NEED YOU !!
JOIN US !**



Ensemble, nous aurons plus de chances de nous faire entendre, faites connaître l'OrTra et impliquez vos collègues et connaissances.